HONORAIRES DU CABINET DU PRINTEMPS

SASU CABINET DU PRINTEMPS, 35 RUE DE LA CONCORDE 31000 TOULOUSE

CARTE PROFESSIONNELLE n°CPI3101120170000018476 PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNEGARANTIE FINANCIERE QBE FRANCE

VENTE :

Honoraires de transaction

En dessous de 120 000 € forfait de 8 000 € TTC

De 120 001 € à 299 999 € : 6 % TTC

De 300 000 € et au-delà : 5 % TTCParking : 2000 € TTC

Garage : 3000 € TTC

LOCATION :

Mise en place du locataire

7 % TTC du loyer annuel hors charges pour le locataire. 7 % TTC du loyer annuel hors charges pour le propriétaire.

OU

10 € (frais de visite et administratifs) + 3 € (frais d'état des lieux) TTC /m² pour le locataire.

10 € (frais de visite et administratifs) + 3 € (frais d'état des lieux) TTC /m² pour le propriétaire.

NOUS RETENONS LE MONTANT LE PLUS FAIBLE

GESTION LOCATIVE :

Honoraires de Gestion Locative

7% TTC du montant total des encaissements.

TVA au taux en vigueur de 20 %